
Règlement French eXtreme Flight Championships - FXFC

00	17/01/2018	Edition initiale	Loïc Amadu	Alain Jouve
Rev	Date	Nature des modifications	Rédacteur	Vérificateur

SOMMAIRE

1. OBJET	3
2. CONDITIONS D'ACCES, ASSURANCES ET RESPONSABILITES	3
3. INSCRIPTION ET DEROULEMENT DE LA COMPETITION	3
4. DEROULEMENT DU VOL ET REGLES DE SECURITE.....	4
5. CRITERES DE NOTATION.....	6
6. BRIEFING.....	6
7. FICHIER MP3 MUSIQUE DE FREESTYLE	7
8. ARTIFICES	7
9. ENGAGEMENT DES PILOTES	7

1. OBJET

Le French eXtreme Flight Championships (FXFC) est une compétition européenne d'avions radiocommandés de voltige freestyle en musique.

Ce règlement est destiné aux organisateurs, juges et pilotes du FXFC ainsi qu'au public désirant s'informer sur ce type de compétition. Le règlement détaille les règles générales et particulières à respecter ainsi que les critères de notation qui seront utilisés pour cette compétition.

Ce règlement a été établi par des pilotes, juges et organisateurs ayant participé aux précédentes éditions du FXFC.

2. CONDITIONS D'ACCES, ASSURANCES ET RESPONSABILITES

Pour pouvoir participer au FXFC chaque pilote français doit être en possession d'une licence fédérale en cours de validité, avoir pris connaissance du présent règlement et s'engager par écrit à le respecter.

Le pilote peut, si il le souhaite, être accompagné d'un coach (ou 2). Le coach doit également être en possession d'une licence fédérale en cours de validité. Il est conseillé au coach d'avoir pris connaissance du présent règlement.

Le pilote européen (hors France) doit être en possession d'une licence fédérale en vigueur dans son pays d'origine ainsi que d'une attestation d'assurance.

Le modèle doit remplir les conditions suivantes :

- ✓ Etre une reproduction d'avion réel existant ou ayant existé (maquette ou semi-maquette)
- ✓ Avoir une envergure minimale de 185cm pour un monoplan ou 160cm pour un biplan
- ✓ Avoir un moteur de cylindrée maximale de 250cm³ ou une tension nominale maximale de 72V
- ✓ Avoir une masse tout équipé avec artifices installés et pleins de carburant et fumigène inférieure ou égale à 25kg
- ✓ N'embarquer aucun gyroscope ou système de guidage
- ✓ N'utiliser aucune hélice à pas variable

Chaque pilote est entièrement responsable de l'état de son modèle et s'engage à effectuer les essais et vérifications nécessaires avant chaque vol. Une inspection peut être effectuée par les organisateurs en cas de doute sur la fiabilité ou l'état des équipements et du modèle.

Le responsable de la compétition peut décider d'exclure un pilote du concours en cas de non-respect des règles énoncées dans ce document. Dans ce cas, le pilote exclu ne pourra prétendre à un remboursement des frais d'inscription.

3. INSCRIPTION ET DEROULEMENT DE LA COMPETITION

L'inscription au concours se fait en ligne sur le site internet du FXFC www.fxfc.fr

Les frais d'inscription sont fixés à 60€, ils sont à régler directement sur le lien paypal du site internet du FXFC.

Le nombre de pilotes étant limité à 40, les organisateurs se réserve le droit d'effectuer une sélection des pilotes en cas de dépassement du nombre limite.

La compétition se déroule sur 4 jours et présente une phase d'entraînement et de vols de calibrage, une phase de qualification, une phase de demi-finale et une phase finale :

- ✓ Le jeudi matin, vols d'entraînement

- ✓ Le jeudi après-midi, vols d'entraînement et vols de calibrage
- ✓ Le vendredi matin, vols de qualification 1
- ✓ Le vendredi après-midi, vols de qualification 2
- ✓ Le samedi matin, vols de qualification 3
- ✓ Le samedi après-midi, vols de qualification 4
- ✓ Le dimanche matin, vols de demi-finale 1 et 2
- ✓ Le dimanche après-midi, vols de finale et remise des prix

Le planning de la compétition est disponible sur le site internet du FXFC.

Avant le démarrage du concours, l'ordre de passage des pilotes pour le premier tour de vol est tiré au sort. Pour la demi-finale et la finale, l'ordre de passage est également tiré au sort.

Pour les tours de vol suivants, l'ordre de passage est décalé de $\frac{1}{4}$ du nombre total de pilotes pour les vols de qualification et de $\frac{1}{2}$ pour les vols de demi-finale

Chaque tour de vol présente une pause de 10min tous les 10 vols. Cette pause (ainsi que la pause du midi) est réservée pour les démonstrations des sponsors.

Pour chaque vol, le pilote présente son programme en musique devant un collège de juges.

Chaque juge remplit une feuille d'évaluation présentant 6 critères de notation.

Chaque critère est multiplié par son coefficient pour obtenir la note de chaque juge. Les notes des juges sont ajoutées pour obtenir la note brute du pilote pour le vol considéré.

Les notes de chaque pilote sont saisies dans le logiciel de notation du FXFC.

A la fin de chaque tour de vol, la note brute de chaque pilote est recalculée avec un rapport à 1000 en se basant sur la meilleure note brute obtenue.

Un classement du tour de vol est alors établi par le logiciel de notation FXFC en fonction des rapports à 1000.

A l'issue de la première phase, les 2 meilleurs rapports à 1000 de chaque pilote sont retenus afin d'établir le classement de la manche de qualification permettant de sélectionner les 20 meilleurs pilotes. En cas d'égalité, tous les vols de qualification sont pris en compte pour départager les concurrents.

A l'issue de la demi-finale, le meilleur rapport à 1000 est retenu pour sélectionner les 10 meilleurs pilotes. En cas d'égalité, les 2 vols de la demi-finale sont pris en compte pour départager les concurrents.

A l'issue de la finale, le classement final est établi. En cas d'égalité, les 2 vols de la demi-finale sont pris en compte pour départager les concurrents.

4. DEROULEMENT DU VOL ET REGLES DE SECURITE

Un vol de freestyle s'effectue en musique.

Le pilote pourra au choix présenter un ou deux vols freestyle lors de la compétition.

Le choix des figures et des musiques reste totalement libre.

Chaque pilote dispose de 1min pour démarrer son moteur. Si un problème de démarrage intervient, le pilote suivant prend immédiatement sa place. Pour le pilote n'ayant pas démarré son moteur, la possibilité d'effectuer son vol à la fin de la manche en cours est soumise à l'appréciation de l'organisateur en fonction des contraintes de planning.

Le temps de vol en musique est de 4min+/-10s. Le temps de vol total (décollage, figure de placement, vol en musique, atterrissage) ne doit pas excéder 6min.

Dans le cas où le temps total de vol dépasse cette durée, le vol est noté zéro.

Dans le cas où le vol en musique n'est pas terminé, le vol est noté zéro. Cependant, si le vol est interrompu pour des causes extérieures (danger extérieur, arrêt musique suite à panne de sono...) le pilote peut effectuer un nouveau vol aussi rapidement que l'organisation le permet.

Le top départ du vol en musique est donné par le pilote ou son coach en abaissant le bras de manière visible pour les juges et la régie sono.

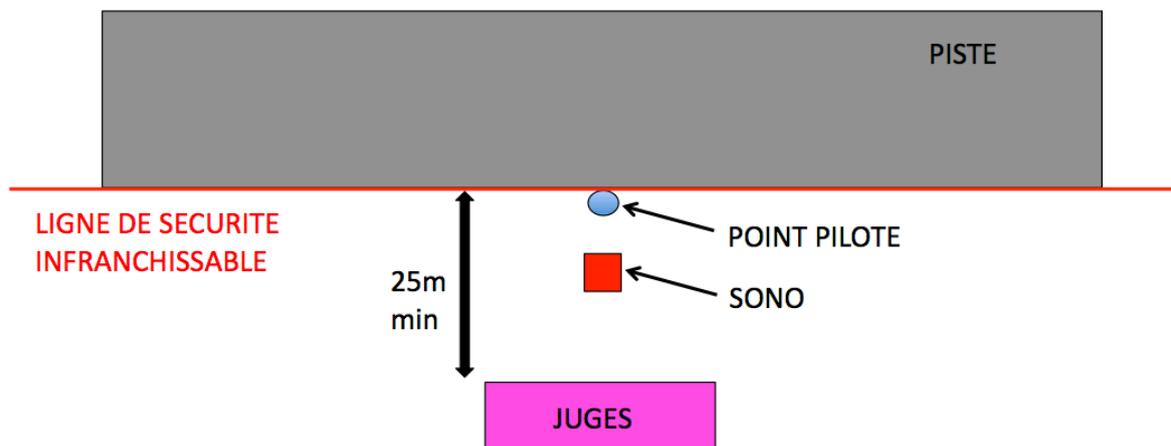
Pour des raisons de sécurité le pilote doit couper son moteur directement après atterrissage. Si le pilote ne respecte pas cette règle, la note de sécurité est ramenée à zéro.

Le temps de démarrage ainsi que le temps de vol total sont chronométrés par le chef de piste.

La ligne de sécurité est matérialisée par le bord intérieur de la piste. Le pilote se positionne sur cette ligne, le point de pilotage étant fixe (voir schéma ci-dessous). **L'avion ne doit pas dépasser cette limite sous peine de voir la note du vol réduite à zéro.** Le pilote doit alors poser immédiatement son avion.

L'avion ne doit en aucun cas, de manière volontaire ou involontaire, toucher le sol, touch-and-go y compris, durant le vol en musique, sous peine de voir la note du vol réduite à zéro et de devoir poser l'avion immédiatement.

Les juges sont placés à une distance minimale de 25m derrière la ligne de sécurité (voir schéma ci-dessous).



Toute perte d'élément visible en vol quel qu'il soit (hors banderoles et confettis) entraîne une note réduite à zéro et le modèle doit être posé immédiatement.

En cas de problème visible sur l'avion (rupture d'élément, vibration anormale, arrachement d'entoilage...) le modèle doit être posé immédiatement et la note du vol est ramenée à zéro.

Toute manœuvre à haute vitesse et faible altitude en direction des juges ou du pilote entraîne une diminution de la note de sécurité.

Le pilote doit à tout moment garder son modèle sous contrôle. Dans le cas contraire, il doit avoir à l'esprit de sacrifier son modèle pour assurer la sécurité de chacun.

Pour les pilotes le souhaitant, 1 (ou 2) coach est autorisé pour l'aider et/ou le mettre en confiance. Pour rappel, chaque coach doit être, au même titre que le pilote, en possession d'une licence fédérale en cours de validité. La présence d'une personne expérimentée dans la discipline est recommandée.

5. CRITERES DE NOTATION

Les critères de notation et le coefficient « k » affecté à chacun sont définis ci-dessous :

1. Originalité et difficulté du programme (k = 20)

Ce critère permet d'évaluer l'originalité et la difficulté du programme ainsi que la présentation des figures et leur répétitivité. La réalisation de figures nouvelles ou originales est également évaluée.

2. Utilisation de l'espace de vol (k = 20)

Le modèle doit évoluer sur la totalité de l'espace disponible, une utilisation partielle du domaine de vol a pour conséquence une réduction de la note. La sécurité est prise en compte sur ce critère.

3. Précision et qualité des figures (k = 20)

La précision ainsi que la qualité des figures sont évaluées. Par exemple, la qualité des arrêts des rotations, des sorties de vrilles, la stabilité du modèle, la géométrie des figures... ainsi que la précision des enchaînements sont prises en compte.

4. Utilisation des artifices (k = 10)

L'utilisation des artifices, qui ont pour but de sublimer le vol et d'accompagner la musique, est évaluée. Ces artifices doivent être utilisés pour ponctuer une partie du vol. Un artifice qui est utilisé tout le long du vol est plus faiblement noté.

5. Harmonie avec la musique (k = 40)

L'harmonie des figures en accord avec la musique est évaluée, le style de vol doit être adapté à la musique choisie. Les changements de rythmes et la dynamique du vol ainsi que le soin apporté aux transitions entre morceaux sont pris en compte.

6. Impression générale (k = 30)

Toutes les impressions relatives au vol sont prises en compte, ce critère synthétise le ressenti du juge sur la prestation réalisée par le pilote.

6. BRIEFING

Les points importants à aborder obligatoirement lors du briefing sont présentés ci-dessous :

- ✓ Présenter le chef de piste, le directeur de la compétition, le responsable de la sécurité, les juges
- ✓ Présenter le programme de la journée
- ✓ Préciser la zone de vol, la ligne de sécurité, le point pilote, la régie sono
- ✓ Rappeler ce qui peut entraîner la note du vol à zéro :
 - Vol non terminé
 - Perte d'élément
 - Vol trop long
 - Touché du sol
 - Dépassement de ligne de sécurité
 - Problème visible sur l'avion
- ✓ Rappeler ce qui peut entraîner la note de sécurité à zéro :
 - Après atterrissage, retour de l'avion avec moteur

- ✓ Manœuvres risquées, haute vitesse, basse altitude face aux juges qui dégradent la note de sécurité
- ✓ Temps de démarrage (1min), temps de vol (6min maxi), temps de musique (4min+/-10s)
- ✓ Affichage (programme du concours, tours de vol, ordre de passage, résultats...)
- ✓ Signal de démarrage de la musique
- ✓ Rappeler les 6 critères de notation et les détailler
- ✓ Rappeler quels vols sont pris en compte pour la qualification, la demi)finale et la finale

7. FICHER MP3 MUSIQUE DE FREESTYLE

Chaque fichier musical doit être au format mp3. La durée de la bande son doit être de 4min +/- 10s.

Le nom du fichier doit se présenter sous la forme « FXFC-prénom-nom ».

Pour les pilotes présentant 2 programmes, le nom de chaque fichier doit se présenter sous la forme « FXFC-prénom-nom-programme A » et « FXFC-prénom-nom-programme B ».

Les pilotes doivent bien respecter les dates d'envoi de fichier mp3 imposées par l'organisateur sur le site internet du FXFC afin de lui laisser le temps de vérifier chaque fichier et de préparer la liste de lecture pour le concours.

Il est fortement conseillé d'effectuer une égalisation des pistes lors de la création des fichiers pour obtenir une musique de bonne qualité.

8. ARTIFICES

L'utilisation des artifices pyrotechniques (sauf feu de bengale) et des confettis biodégradables est autorisée.

La fixation des artifices pyrotechniques par collier plastique ou élastique est interdite. Une fixation par collier métallique est fortement conseillée.

La fixation des artifices est soumise à contrôle de l'organisateur.

Les confettis (ou banderoles éjectables) non biodégradables sont interdits.

9. ENGAGEMENT DES PILOTES

Chaque pilote s'engage à prendre connaissance de ce règlement et à le respecter sur chaque concours.

Avant le démarrage de la compétition :

- ✓ L'organisateur est tenu d'imprimer ce règlement et de le tenir à disposition des pilotes
- ✓ Chaque pilote doit compléter et signer le tableau ci-dessous

